



ADEART / Réseau de l'Agriculture Paysanne

Maison des Associations- Place du 1^{er} Mai

81 100 Castres

Tel : 05 63 51 03 70 adeart.tarn@free.fr

www.agriculturepaysanne.org/tarn

Offre de stage

Développement et promotion de l'Agriculture Paysanne

La structure d'accueil

L'ADEART (Association de Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Tarn) est une association créée par des paysans soucieux de promouvoir une agriculture paysanne, permettant de nombreuses installations agricoles pérennes et faisant vivre son territoire.

Elle rassemble aujourd'hui des agriculteurs installés et des porteurs de projet autour d'une vision partagée de l'agriculture:

- des fermes viables économiquement,
- autonomes,
- respectueuses de la nature et des hommes,
- transmissibles
- participant au développement local

L'association :

- compte environ 100 adhérents, 4 salariés et 2 bureaux (Albi et Castres)
- accueille en entretien: une centaine de porteurs de projet, une quarantaine de paysans installés, une trentaine de paysans désireux de céder leurs exploitations,
- accompagne à l'installation (demande de financement, étude technico-économique, veille réglementaire, recherche de foncier,...),
- organise une vingtaine de formation par an,
- accompagne des projets territoriaux (PAT Pôle Albigeois, Programme « locavore", etc.)
- participe aux instances locales des décisions agricoles et anime le territoire (organisation de cafés paysans, soirées débat, etc.),
- assure le suivi de 75 paysans bénéficiaires du RSA en contrat avec le Conseil Départemental.

L'objet du stage

Mission 1 : Sensibilisation à l'agriculture paysanne

- Organisation d'évènements – animation territoriale (cafés paysan, soirées débat, visite de ferme, etc.)
- Participation à l'animation de ces évènements

Mission 2 : Communication

- Recensement des outils de communication du réseau (site internet, lettre aux adhérents, page facebook, etc.)
- Proposition d'un plan de communication
- Mise en place

Mission 3 : Recherche de financements

- Recensement des financements potentiels (développement territorial et développement agricole principalement) en adéquation avec les activités de la structure suivant un cahier des charges défini par l'ADEART
- Ciblage des pistes retenues
- Montage du/des dossiers

Les conditions d'accueil

- Durée : 6 mois – rémunération minimum légale soit environ 591€/mois –
- Permis B et véhicule indispensable- Remboursement des frais kilométriques à hauteur de 0,42€/km.
- Profil du stagiaire : Master 1 ou 2 - Sens de l'initiative et autonomie, maîtrise des outils informatiques et de communication, connaissance du milieu agricole.
- Stage basé à Castres avec déplacements au bureau d'Albi et sur le département.

**Merci d'adresser votre candidature par mail (objet « candidature stage ADEART ») à :
adear.tarn@free.fr**